



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Arrivée du programme *Voisins secours* dans l'agglomération de Longueuil

Longueuil, le 31 octobre 2017. - Le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SSIAL) est maintenant doté du programme *Voisins secours* depuis le mois d'octobre. Les exploitants de résidences pour aînés sont invités à adhérer à cette initiative qui permet aux citoyens habitant à proximité d'une résidence inscrite d'accueillir temporairement les aînés évacués qui attendent l'arrivée des services d'urgence.

Déjà établi dans d'autres villes au Québec, le programme *Voisins secours* prend racine sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, sous la forme d'une collaboration supervisée entre les propriétaires de résidences privées pour aînés et les résidents du voisinage. Lors d'une situation d'urgence, cette démarche d'entraide vise à mettre rapidement en sûreté les personnes âgées vivant en résidence grâce à un système d'appels automatisés qui avertit les voisins préalablement inscrits.

D'ores et déjà, les Résidences Soleil Manoir Boucherville et le Castel, à Saint-Lambert, ont choisi de participer à cette initiative qui vient bonifier les procédures élaborées par le SSIAL et par les exploitants des résidences privées pour aînés et qui pourra, concrètement, faire la différence lors des premiers instants d'une situation d'urgence.

Soulignons que le programme *Voisins secours* est présenté en collaboration avec l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Pour connaître les modalités d'inscription en tant que résidence pour aînés ou en tant que voisin secours, visitez longueuil.quebec/voisins-secours.

À propos de l'agglomération de Longueuil

L'agglomération de Longueuil compte plus de 425 000 habitants, et comprend les villes de Longueuil, Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert. Le conseil d'agglomération exerce ses compétences notamment dans les matières suivantes : les services de sécurité publique, la cour municipale, le transport collectif, le traitement des eaux, l'évaluation municipale, le logement social, l'élimination et le recyclage des matières résiduelles.

– 30 –

Source : Direction des communications et des affaires publiques
Ville de Longueuil
Téléphone : 450 463-7270
communications.medias@longueuil.quebec
longueuil.quebec

